

ENTREPRISE

# REPÉRER ET AIDER LES DIRIGEANTS QUI VONT MAL

Les tribunaux de commerce de Beauvais et Compiègne viennent d'adhérer à l'Apesa, l'association d'aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë.

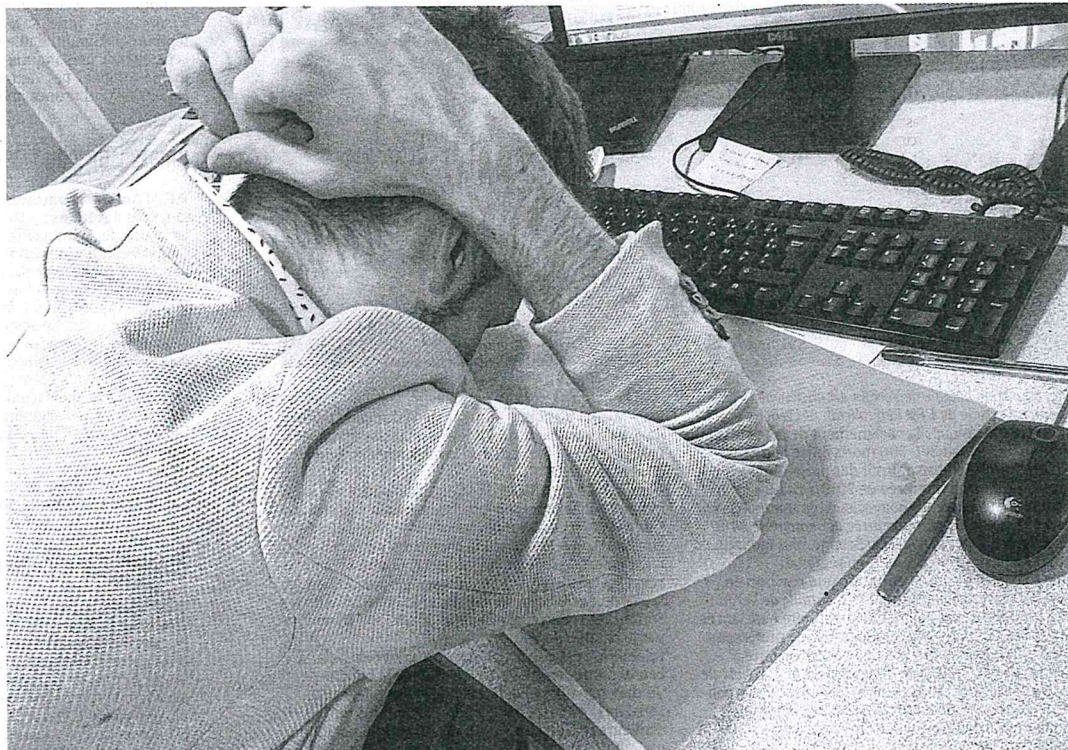
Quand on pense chef d'entreprise, on imagine rarement une personne en détresse psychologique. Pourtant, bien que cette question soit taboue, cela arrive fréquemment, surtout quand l'entreprise va mal. Marie-Noëlle Blain, la présidente du tribunal de commerce de Beauvais, le constate : « Il n'y a pas une semaine sans que l'on voie une personne en audience qui nous fasse peur. Des fois, la situation s'améliore mais pas toujours ». Des dires confirmés par Marc Binné, fondateur de l'association Apesa (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) : « On parle des trois D : dépit de bilan, dépression, divorce. »

*« Un entrepreneur aidé m'a dit par la suite qu'il avait déjà acheté la corde pour se suicider quand nous l'avons rencontré. Jusqu'au bout, il est possible d'empêcher une personne de passer à l'acte »*

Marc Binné, fondateur de l'association Apesa

Pour cette raison, les tribunaux de commerce de Beauvais et Compiègne ont décidé d'adhérer à l'Apesa. Lancée par Marc Binné en 2013, elle est déjà venue en aide à près de 2 000 personnes en France. La convention de partenariat a été signée la semaine dernière à Beauvais où, depuis le début de l'année, trois personnes ont reçu ce soutien, dont une mercredi. « Un entrepreneur avait lu que l'association se lançait. Il est directement venu à notre rencontre », expose Marie-Noëlle Blain.

Comme pour tous les chefs d'entreprise en difficulté, ses coordonnées ont été transmises à un groupe de psychologues basé à Nantes. Ils sont chargés d'une première évaluation de l'état psychologique du patient. Marc Binné insiste sur la rapidité de l'intervention : « Dans les deux heures qui suivent le signalement, la personne en difficulté reçoit un appel ». Ensuite, le chef d'entreprise est orienté



L'association Apesa est venue en aide à 2 000 personnes en France depuis sa création en 2013.

té vers un psychologue partenaire à proximité de son domicile. Cinq séances lui sont offertes par l'association.

À Beauvais, plusieurs professionnels ont déjà accepté d'intégrer le réseau. Au total, venir en aide à une

personne coûte 350 euros, financés par l'association. Marc Binné insiste : « Ce n'est pas trop quand on sait qu'il peut y avoir des vies en jeu. » D'ailleurs, il a reçu plusieurs témoignages dans ce sens. « Un entrepreneur aidé m'a dit par la suite

qu'il avait déjà acheté la corde pour se suicider quand nous l'avons rencontré. Jusqu'au bout, il est possible d'empêcher une personne de passer à l'acte. »

Dans les 52 tribunaux de France adhérant à l'Apesa, n'importe qui

- juges, greffiers, personnel administratif - peut signaler une personne en détresse, sans devoir en référer à qui que ce soit. La seule condition est d'avoir l'accord de la personne concernée. Si ces dernières peuvent être réticentes au départ, elles n'hésitent pas à louer les bienfaits du dispositif.

Sur le site de l'association, une entrepreneure témoigne : « L'accompagnement d'une psychologue d'Apesa m'a été proposé 48 heures après ma première convocation au tribunal. Je crois que ce fut la réalité la plus douloureuse. Seule, je ne serais pas allée chercher cette aide. Cela n'a pas été facile, mais elle m'a aidée à ne pas me punir, me juger, mais à positiver sur le chemin parcouru. » ■ CAMILLE PINEAU

## LE PERSONNEL DES TRIBUNAUX DE COMMERCE ATTENTIF

Marc Binné, le fondateur d'Apesa, appelle les lanceurs d'alertes les « Sentinelles ». Il s'agit du personnel des tribunaux de commerce (greffier, président du tribunal, personnel d'accueil). Ces personnes sont formées non pas pour venir elles-mêmes en aide aux personnes en difficulté, mais pour détecter les situations d'urgence. De l'autre côté, les psychologues partenaires sont eux aussi formés aux procédures de redressement et de liquidation d'entreprises afin de mieux comprendre la situation des gérants. Angélique Bruant, psychologue du travail dans la Manche,

est intégrée au réseau : « Nous sommes conscients que la démarche de prendre un rendez-vous avec un psychologue reste loin d'être simple à faire, et que malheureusement bon nombre de personnes restent éloignées de nos bureaux. Quand il nous a été proposé d'intégrer le dispositif Apesa 50 (Manche), nous avons été nombreux à répondre présent, soit vingt psychologues. Nous y avons vu l'opportunité de rendre plus simple l'accès à nos accompagnements et de lever les idées préconçues liées à l'accompagnement psychologique (folie, maladie...) » ■